

IAVS Institut d'application et de vulgarisation en sciences

# **Collection**

## **Science pour la gouvernance**

**Edition No.1; Mars 2013**

Email: [iavsmail@gmail.com](mailto:iavsmail@gmail.com); Plateforme: <http://iavs.6mablog.com>

---

**Indications pour un dialogue sur la sécurisation des résultats de  
la stratégie de croissance accélérée et de développement  
durable (SCADD) du Burkina Faso face  
à l'évolution du climat**

**M. BADOLO**

[iavsmail@gmail.com](mailto:iavsmail@gmail.com)

## Collection Science pour la Gouvernance

### Collection Science pour la Gouvernance

**Directeur de Publication**  
Dr M. BADOLO

#### Contacts

Institut d'application et de vulgarisation en  
sciences

Tel: (226) 50 36 98 21; Gsm: (226)  
70 80 64 52

Email: [iavsmail@gmail.com](mailto:iavsmail@gmail.com)

Plateforme:

<http://iavs.6mablog.com>

L'institut d'applications et de vulgarisation en sciences  
est un pôle de recherche, de formation et d'information  
dans les domaines des sciences et technologies.

Ses recherches sont orientées vers la  
production de connaissances en appui aux  
politiques et processus de développement.

## Préambule

La prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques et les stratégies de développement est l'option de base pour sécuriser les résultats de ces politiques et stratégie face à ces changements du climat. Au Burkina, un effort d'intégration des changements climatiques devrait concerner particulièrement la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), qui est aujourd'hui le cadre d'intervention de référence pour la réalisation d'une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable. Cette première édition de la « Collection Science pour la gouvernance » propose des indications pour un dialogue sur la sécurisation des résultats de la SCADD face à l'évolution du climat.

## Scénarios de changements climatiques

Pour évaluer les impacts des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, on utilise en pratique des scénarios de changements climatiques. De tels scénarios sont des descriptions, parmi tant d'autres, de ce qui pourrait se produire comme changement du climat.

Pour cerner les défis et les opportunités qui pourraient être liés aux changements climatiques pour les résultats de la SCADD, trois scénarios de changement du climat seront considérés :

- **le scénario S1** : il anticipe, par rapport au climat actuel, un climat futur plus sec et plus chaud. Il se caractérise principalement par une forte hausse des températures, une baisse accrue des précipitations, une sécheresse quasi permanence.
- **le scénario S2** : il projette, par rapport au climat actuel, un climat futur très variable. Il se caractérise par une augmentation de la température et un accroissement significatif de la fréquence et de l'intensité des chocs climatiques (sécheresses, inondations vagues de chaleur)
- **le scénario S3** : il anticipe, par rapport au climat actuel, un climat futur plus humide et plus chaud. Il se caractérise par un retour à des conditions pluviométriques globalement favorables.

## Indications pour la gestion des défis et opportunités liés aux changements climatiques pour les résultats de la SCADD

Dans cette analyse, seuls quelques résultats associés aux trois premiers axes stratégiques de la SCADD seront considérés. Ces axes sont : a) le développement des piliers de la croissance accélérée ; b) la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale et c) le renforcement de la bonne gouvernance.

Un climat comme celui anticipé par le scénario S1 est porteur de menaces diverses pour les résultats atteints par la SCADD. Celles de ces menaces identifiées dans la présente analyse sont décrites dans le tableau (I). Elles résulteront singulièrement d'une exacerbation des contraintes liées au climat et à l'environnement pour les productions agrosylvo-pastorales et halieutiques, d'une augmentation sensible des coûts de mobilisation et de gestion de l'eau pour la production agricole et d'une forte augmentation des coûts de production pour les pme/pmi.

Une série de mesures qui pourrait être intégrée dans la SCADD pour atténuer les effets du climat est proposée. Certaines des principales mesures de cette série sont relatives à la prise en compte des incidences des changements climatiques sur les ressources en eau et l'environnement dans l'aménagement du territoire, la résilience à long terme des ressources en eau et des écosystèmes, la recherche scientifique et l'innovation technologique et la promotion d'une économie de la connaissance.

De manière générale, la préservation des résultats de la SCADD, sous un climat de type S1, demandera de fortes capacités de recherche scientifique, d'innovations technologiques et d'anticipation. Dans cette perspective, la SCADD devrait accorder une attention particulière au renforcement des capacités actuelles de recherche scientifique et d'innovations technologies du pays et au processus en cours de création d'universités régionales.

Tableau (I) : Défis et opportunités liés aux changements climatiques sous le scénario S1 et les résultats de la SCADD			
Axes de la SCADD	Résultats par axe considéré pour l'analyse	Défis et opportunités liés aux changements climatiques	Indications pour des solutions à intégrer dans la SCADD
<b>Axe 1: développer les piliers de la croissance accélérée</b>	Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont diversifiées et accrues	Forte augmentation des coûts de mobilisation et de gestion de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; amplification des contraintes liées à l'environnement pour les productions pastorales et halieutiques ; réduction de l'attractivité du secteur agricole ; forte augmentation des coûts de production pour les pme/pmi; Altération de l'environnement des affaires et de la compétitivité des pme/pmi	Intégrer davantage dans la SCADD : a) la prise en compte des incidences des changements climatiques sur les ressources en eau et l'environnement dans l'aménagement du territoire; b) la résilience à long terme des ressources en eau et des écosystèmes; c) la recherche scientifique et l'innovation technologique pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; d) la capacité d'anticipation et d'innovation des pme/pmi; e) la formation technique et professionnelle ;  Inscrire dans la SCADD : f) la mise en place de mécanismes innovants d'accès aux connaissances et aux technologies innovantes pour les acteurs économiques ; g) la mise en place des instruments et des mécanismes pour le développement d'un tissu de pme dans les domaines de l'économie de la connaissance ; h) la mise en place des instruments, mécanismes et compétences pour la prise en compte des changements climatiques dans la planification du développement à long terme
	Un tissu de pme/pmi compétitives existe		
<b>Axe 2: consolider le capital humain et promouvoir la protection sociale</b>	Les revenus des populations augmentent, grâce à la création d'emplois	Exacerbation des contraintes liées au climat et à l'environnement pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et l'industrie ; effritement de la compétitivité de l'économie ; forte augmentation des coûts de production de l'eau potable	Intégrer davantage dans la SCADD : a) la diversification de l'économie, avec une forte option pour l'économie de la connaissance ; b) la formation technique et professionnelle ; c) la recherche et l'innovation technologique pour la compétitivité de l'économie ; d) l'accès aux connaissances et aux technologies pour les acteurs économiques ; e) la mise en place des instruments, mécanismes et compétences pour la prise en compte des risques de catastrophes dans les options de développement économiques ; f) la gestion de la demande en eau potable
	L'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré		
<b>Axe 3 : renforcer la gouvernance</b>	La réforme de l'état aboutit à une administration républicaine de développement	Augmentation significative des frais de fonctionnement de l'administration publique	Inscrire dans la SCADD : a) la mise en place des instruments et des mécanismes pour la prise en compte des risques de catastrophes et des changements climatiques dans les processus de développement de l'administration publique

La figure (II) donne un aperçu des défis que pourrait poser un climat futur comme celui projeté par le scénario S2 pour les résultats de la SCADD. Il s'agit notamment de fortes fluctuations des ressources en eau pour la production agricole, d'une dégradation continue des écosystèmes, d'une augmentation des coûts de réalisation et d'entretien des infrastructures socio-économiques, de contraintes récurrentes pour l'activité économique dues aux chocs climatiques et d'une augmentation des coûts de production pour les pme/pmi. Le champ des mesures pour faire face aux défis que pose le climat inclut la prise en compte des incidences des chocs climatiques sur les ressources en eau et l'environnement dans l'aménagement du territoire, la recherche scientifique et l'innovation technologique, l'alerte précoce, le relèvement post catastrophe, les infrastructures de protection de l'économie contre les chocs climatiques, mais plus particulièrement la capacité d'anticipation des acteurs de développement.

<b>Tableau (II) : Défis et opportunités liés aux changements climatiques sous le scénario S2 et les résultats de la SCADD</b>			
Axes de la SCADD	Résultats par axe considéré pour l'analyse	Défis et opportunités liés aux changements climatiques	Indications pour des solutions à intégrer dans la SCADD
<b>Axe 1:</b> développer les piliers de la croissance accélérée	Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont diversifiées et accrues	Fortes fluctuations de la disponibilité des ressources en eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; augmentation des coûts des infrastructures de protection des exploitations contre les chocs climatiques ; dégradation des infrastructures socio-économiques par les chocs climatiques ; augmentation des coûts de production pour les pme/pmi ; érosion de la compétitivité des pme/pmi ; dégradation de l'environnement des affaires	Intégrer davantage dans la SCADD : a) la prise en compte des incidences des chocs climatiques sur les ressources en eau et l'environnement dans l'aménagement du territoire ; b) la maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; c) la résilience à long terme des ressources en eau et des écosystèmes aux chocs climatiques ; d) la recherche scientifique et l'innovation technologique pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; e) l'alerte précoce pour le secteur de l'agriculture et les pme/pmi ; f) l'assurance pour le secteur de l'agriculture et les pme/pmi ; g) les infrastructures de protection de l'économie contre les chocs climatiques ;  Inscrire dans la SCADD : g) la mise en place de mécanismes innovants d'accès aux connaissances et aux technologies innovantes pour les acteurs économiques ; h) la mise en place de dispositifs pour la promotion des capacités d'anticipation et d'innovation des acteurs économiques ; i) la mise en place des instruments, des mécanismes et des compétences pour la prise en compte des chocs climatiques dans la conception et la réalisation des infrastructures socio-économiques
	un tissu de pme/pmi compétitives existe		
<b>Axe 2:</b> consolider le capital humain et promouvoir la protection sociale	Les revenus des populations augmentent, grâce à la création d'emplois	Amplification des contraintes liées au climat et à l'environnement pour l'économie ; érosion de la compétitivité de l'économie ; hausse des coûts de production et de distribution de l'eau potable	Intégrer davantage dans la SCADD : a) les capacités d'innovation et d'anticipation des acteurs économiques ; b) la recherche et l'innovation technologique pour la compétitivité de l'économie ; c) l'accès des acteurs économiques aux connaissances et aux technologies ; d) la gestion de la demande en eau potable ; e) la formation technique et professionnelle ; Inscrire dans la SCADD : e) la mise en place des instruments, mécanismes et compétences pour la prise en compte des risques de catastrophes dans les options de développement économique
	L'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré		
<b>Axe 3 :</b> renforcer la gouvernance	La réforme de l'état aboutit à une administration républicaine de développement.	Augmentation significative des frais de fonctionnement de l'administration publique	Inscrire dans la SCADD : a) la mise en place des instruments et des mécanismes pour la prise en compte des risques de catastrophes et des changements climatiques dans les processus de développement de l'administration publique

A l'inverse des scénarios S1 et S2, le scénario S3 anticipe un climat futur porteur d'opportunités diverses pour la pérennisation des résultats de la SCADD. Celles de ces opportunités identifiées sont reprises dans le tableau (III). Il s'agit particulièrement d'une réduction significative des contraintes liées au climat et l'environnement pour la production agricole et le développement de l'industrie. Les mesures qui pourraient être intégrées dans la SCADD devraient viser essentiellement à saisir les opportunités qu'offrent le climat et les écosystèmes. Deux mesures spécifiques dans cette perspective sont la prise en compte des opportunités liées aux changements climatiques dans l'aménagement du territoire et la promotion des capacités d'anticipation des décideurs politiques et des acteurs de développement.

Tableau (III) : Défis et opportunités liés aux changements climatiques sous le scénario S3 et les résultats de la SCADD			
Axes de la SCADD	Résultats par axe considéré pour l'analyse	Défis et opportunités liés aux changements climatiques	Indications pour des solutions à intégrer dans la SCADD
Axe 1: développer les piliers de la croissance accélérée	<p>Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont diversifiées et accrues</p> <p>un tissu de pme/pmi compétitives existe</p>	Réduction des contraintes liées au climat et à l'environnement pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; accroissement de l'attractivité du secteur de l'agriculture ; Réduction des coûts de production pour les pme/pmi ; Amélioration de l'environnement des affaires	<p>Intégrer davantage dans la SCADD : a) la prise en compte des opportunités liées aux changements climatiques dans l'aménagement du territoire ; b) la recherche scientifique et l'innovation technologique pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; c) la capacité d'anticipation des décideurs politiques et des acteurs de développement ;</p> <p>Inscrire dans la SCADD : d) la mise en place de mécanismes innovants d'accès aux connaissances et aux technologies innovantes pour les acteurs économiques ; e) la mise en place des instruments, mécanismes et compétences pour la prise en compte des opportunités liées aux changements climatiques dans les options de développement économique ;</p>
Axe 2: consolider le capital humain et promouvoir la protection sociale	<p>Les revenus des populations augmentent, grâce à la création d'emplois</p> <p>l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré</p>	Recul des contraintes liées au climat et à l'environnement pour la production agricole et l'activité économique ; Accroissement de la compétitivité de l'économie ; recul des coûts de production de l'eau potable ;	Intégrer davantage dans la SCADD : a) la diversification de l'économie à partir des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; b) la formation technique et professionnelle ; c) la recherche et l'innovation technologique pour la compétitivité de l'économie ; d) l'accès aux connaissances et aux technologies pour les acteurs économiques ; ;
Axe 3 : renforcer la gouvernance	La réforme de l'état aboutit à une administration républicaine de développement	Réduction significative des frais de fonctionnement de l'administration publique	Inscrire dans la SCADD : a) la mise en place des instruments et des mécanismes pour la prise en compte des opportunités liées aux changements climatiques dans les processus de développement de l'administration publique

Les incertitudes, qui demeurent quant à l'évolution future du climat et aux transformations induites de l'environnement qui vont intervenir au Burkina Faso, suggèrent d'orienter la réflexion vers des mesures de gestion des risques « sans regrets ». Il s'agit de mesures de gestion des risques susceptibles à la fois de renforcer l'impact social et économique de la SCADD et de réduire la vulnérabilité de cette stratégie au bouleversement du climat. De telles mesures pourraient inclure :

- la prise en compte des incidences des changements climatiques sur les ressources en eau et l'environnement dans l'aménagement du territoire ;
- le développement de la recherche scientifique et l'innovation technologique en appui aux processus de développement ;
- la mise en place de mécanismes innovants d'accès des acteurs économiques aux connaissances et aux innovations technologiques ;
- la promotion des capacités d'anticipation des décideurs politiques et des acteurs de développement ;
- la promotion de la formation technique et professionnelle ;
- la prise en compte des risques de catastrophes et des changements climatiques dans les processus de développement de l'administration publique.